

Questions orales

L'hon. Francis Fox (solliciteur général): Monsieur l'Orateur, je ne veux pas confirmer l'inscription de qui que ce soit sur cette liste, pour la raison évidente que cela nuirait à la réputation de l'intéressé.

● (1450)

LA SÉCURITÉ DU PAYS ET LES PERSONNES INSCRITES SUR LA LISTE NOIRE—LA POSITION DU GOUVERNEMENT

M. Stuart Leggatt (New Westminster): Monsieur l'Orateur, ma question ne portait, bien sûr, que sur le cas de Walter Rudnicki, qui a lui-même soutenu que son nom figurait sur cette liste. A titre de question supplémentaire, le solliciteur général peut-il dire à la Chambre comment il se fait que les personnes dont le nom figure sur cette liste et qui peuvent être des employés de la Société centrale d'hypothèques et de logement ou du MEER pourraient nuire à la sécurité du pays selon les termes définis dans la loi sur les secrets officiels? Est-on fondé à croire que ces personnes auraient nui à la sécurité du pays dans le sens où l'entend la loi?

L'hon. Francis Fox (solliciteur général): Monsieur l'Orateur, comme je l'ai dit dans ma réponse initiale, la seule recommandation qu'ait faite à l'époque le solliciteur général, c'est que l'on rappelle aux personnes dont le nom avait été retenu les méthodes de sécurité à suivre et l'importance de ne pas divulguer des informations ou des documents du gouvernement considérés comme confidentiels.

* * *

LA MAIN-D'ŒUVRE

LE PROGRAMME CANADA AU TRAVAIL—L'URGENCE DE LA MISE EN CHANTIER DE TRAVAUX À TERRE-NEUVE

M. James A. McGrath (Saint-Jean-Est): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration. Étant donné que 55,000 personnes à Terre-Neuve touchent des prestations d'assurance-chômage et que 9,000 autres bénéficient d'une aide à court terme—ces chiffres ont été confirmés par la Commission d'assurance-chômage et par le gouvernement terre-neuvien—soit 35 p. 100 de la population active, et étant donné, comme l'a signalé hier le député d'Oshawa-Whitby, que le programme de travaux du ministre se fonde sur un chiffre d'environ 14 p. 100 établi par Statistique Canada, je voudrais savoir ce que le ministre entend faire pour remédier à ce qu'il faut bien appeler une situation extraordinaire. Voudrait-il songer à la possibilité de lancer de toute urgence des programmes fédéraux permanents pour venir à bout de cette situation critique?

L'hon. Jack Cullen (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): Tout d'abord, monsieur l'Orateur, le nouveau programme Canada au travail ne sera pas fondé sur les mêmes critères que les projets PIL. Nous allons tâcher de les améliorer. Je passe actuellement ces critères en revue avec mes

[M. Leggatt.]

fonctionnaires afin de rendre le programme plus équitable et d'établir des chiffres plus réalistes. Pour ce qui est de l'accélération des travaux, nous faisons tout notre possible, mais chaque fois que nous voulons nous dépêcher quelqu'un présente des instances à la Chambre pour que les dates soient repoussées et pour que nous prenions plus de temps. Je voudrais, dans la mesure du possible, expédier les programmes actuels, obtenir les demandes d'emploi et les faire approuver pour que les gens puissent travailler.

M. McGrath: Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Vu la gravité du problème, le ministre serait-il prêt à envoyer une équipe de hauts fonctionnaires à Terre-Neuve pour étudier les programmes conjoints avec le gouvernement de cette province qui est déjà aux prises avec une situation grave et qui essaie d'y remédier avec les moyens qui sont de son ressort.

M. Cullen: Monsieur l'Orateur, nous sommes en avance sur l'honorable député. Nous sommes en rapports constants avec les fonctionnaires de Terre-Neuve. Nous avons formé un comité fédéral-provincial des besoins en main-d'œuvre. Nous passons au crible tous ces secteurs. Je crois, en fin de compte, que le fait d'avoir injecté plus de 17 millions de dollars dans cette région aux termes du programme PIL prouve que nous sommes au fait et que nous nous préoccupons de la situation dont parle le député. Je n'apprends rien à personne, je crois.

* * *

L'AGRICULTURE

LA PÉNURIE DE WAGONS FRIGORIFIQUES POUR LE TRANSPORT DES POMMES DE TERRE

M. David MacDonald (Egmont): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre de l'Agriculture. Au mois de novembre 1976, le ministre a dit, qu'étant donné l'inquiétante diminution, tant quantitative que qualitative des wagons frigorifiques destinés au transport des pommes de terre de l'Est, il présenterait un mémoire au cabinet pour demander au gouvernement de commander de 800 à 1,000 wagons frigorifiques ou isothermes à cette fin, sans quoi le transport de cette denrée serait sans aucun doute gravement compromis à l'avenir sinon cette année. Ce mémoire a-t-il été rédigé et présenté au cabinet?

L'hon. E. F. Whelan (ministre de l'Agriculture): Monsieur l'Orateur, on y a beaucoup travaillé et il devrait être présenté bientôt.

M. MacDonald (Egmont): Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Le ministre pourrait-il dire s'il s'est mis d'accord avec les gouvernements de l'Île du Prince-Édouard et du Nouveau-Brunswick à ce sujet. Il s'agit de résoudre un problème très important pour l'avenir, qu'il s'agisse de transport ferroviaire ou d'autres moyens de transport.